


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



26067443

Déposé / Reçu le

19 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0847 961 528**

Nom

(en entier) : **87 SECONDS**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Port 86C boîte 9A - 1000 BRUXELLES**

Objet de l'acte : renouvellement d'un mandat d'administrateur

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire de la société du 21/07/2025 que la décision suivante a été prise à l'unanimité:

L'assemblée réélit aux fonctions d'administrateurs, pour durée de six ans, les administrateurs sortants, à savoir:

. HOUDRY Jérôme

Ce mandat prendra effet au 20/06/2025 pour se terminer le 20/06/2031, soit une durée inférieure à 6 ans, conformément à l'art. 7:85 du CSA.

Ce mandat sera non-rémunéré.

Ce mandat n'est pas affecté d'une limitation du pouvoir de signature.

Jérôme HOUDRY
administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).